



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Lunel, le 30 septembre 2020 – 17h40

## BIO-UV annonce le lancement d'une augmentation de capital par placement privé d'environ 7,0 M€

**BIO-UV Group (Euronext Growth® - FR0013345493 - ALTUV)**, spécialiste des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau et des surfaces, annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, d'un montant d'environ 7,0 M€ (l'« Opération »). Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Euronext Growth à Paris auprès d'Euronext.

### Contexte de l'Opération

Les fonds seront levés auprès d'investisseurs qualifiés domestiques et internationaux, à l'exception notamment des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie et du Japon, conformément aux articles L.225-136 du Code de commerce et L.411-2 II du Code monétaire et financier (l'« Opération »).

Les fonds levés à travers cette augmentation de capital permettront principalement de **saisir les opportunités de croissance externe** visant à acquérir de nouvelles technologies propres notamment dans l'univers de la désinfection sans chimie, et d'**accompagner l'amplification des actions commerciales et marketing**.

À l'horizon 2024, l'ambition de Bio-UV est de s'installer au sein des premières entreprises mondiales de désinfection sans chimie, avec l'objectif d'atteindre, par croissance organique, **60 M€ de chiffre d'affaires en 2024**, contre 20 M€ en 2019 et 35 M€ visés en 2020. Cet objectif n'est pas susceptible d'être remis en cause par la non-réalisation de tout ou partie de l'augmentation de capital.

### Principales modalités de l'Opération

En vertu de la quatorzième (14<sup>ème</sup>) résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2020, l'émission sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription. En application de l'article L.225-138 du Code de commerce, elle sera réservée à une catégorie de personnes, à savoir les sociétés d'investissement et fonds d'investissement de droit français ou de droit étranger investissant dans un secteur similaire ou complémentaire à celui de la Société.

Conformément à la quatorzième (14<sup>ème</sup>) résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2020, le prix d'émission des actions nouvelles sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des cinq (5) dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 20,00%.

L'Opération s'effectuera par construction accélérée d'un livre d'ordres, à l'issue duquel seront déterminés le nombre et le prix des actions nouvelles émises. La construction accélérée du livre d'ordres débute immédiatement et devrait se clore avant l'ouverture des marchés de la séance de Bourse du 1<sup>er</sup> octobre 2020, sous réserve de toute clôture anticipée ou prorogation. La Société annoncera le résultat de l'Opération dès que possible après la clôture du livre d'ordres dans un communiqué de presse.

*Ce communiqué de presse ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.*

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Opération et leur admission sur le marché Euronext Growth à Paris sont prévus au plus tard le 5 octobre 2020. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris sous le code ISIN FR0013345493 - ALTUV.

En application de l'article 1<sup>er</sup>, 4. du règlement (UE) 2017/1129, la présente émission ne donnera pas lieu à un Prospectus approuvé par l'AMF.

### Facteurs de risque

Les principaux facteurs de risques liés à l'émission figurent ci-après :

- Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles ;
- En raison de fluctuations des marchés boursiers, la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient varier significativement ;
- Des cessions d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché secondaire, postérieurement à la réalisation de l'Opération et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action de la Société ;
- Au regard des utilisations des produits de l'émission prévus dans le cadre de l'Opération, la Société dispose d'une marge de manœuvre quant à l'utilisation des fonds levés et pourrait les utiliser d'une manière à laquelle les actionnaires pourraient ne pas adhérer ou qui n'augmenteraient pas à court terme la valeur de leur investissement ;
- La Société n'a pas versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport financier semestriel relatif au 1<sup>er</sup> semestre 2020, lesquels peuvent être consultés, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site Internet ([www.bio-uv.com](http://www.bio-uv.com)).

### Partenaires de l'opération



Conseil de l'opération



Chef de File et  
Teneur de Livre Associé



Chef de File et  
Teneur de Livre Associé

### À propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau et des surfaces par ultraviolets et depuis septembre 2019, Ozone et AOP.

Les gammes d'équipements développées par le Groupe adressent plusieurs marchés : le terrestre, le maritime et les surfaces.

Coté sur le marché Euronext® Growth à Paris (FR0013345493 - ALTUV), BIO-UV Group est labellisé Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

### Contacts

**BIO-UV Group**  
+33 (0)4 99 13 39 11  
[invest@bio-uv.com](mailto:invest@bio-uv.com)

**Relations investisseurs**  
Mathieu Omnes – ACTUS  
+33 (0)1 53 67 36 92  
[momnes@actus.fr](mailto:momnes@actus.fr)

**Relations presse**  
Serena Boni – ACTUS  
+33 (0)4 4 72 18 04 92  
[sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)